

Élections municipales 15 et 22 mars 2026

Geoffroy
Boulard
Votre maire



En 2026
vous voterez
2 fois!

GB
2026

Le scrutin a changé !

Les 15 et 22 mars prochains, vous voterez d'abord pour votre maire d'arrondissement, puis pour la/le maire de Paris.



Êtes-vous inscrit(e) sur les listes électorales du 17e ?

Toutes les informations sur le site service-public.fr ou à [la mairie du 17e](#),

Ainsi que les modalités d'inscription pour les commerçants, professions libérales et citoyens européens.


Vous avez jusqu'au
6 février 2026 !

Absent(e) le jour du vote ? Donnez procuration !

Par e-mail : procuration@geoffroyboulard.fr
ou sur le site : geoffroyboulard.fr/procuration

